

*Question présentée par le député :*

*M. Vincent Maitre*

*Date de dépôt : 17 octobre 2014*

## **Question écrite urgente**

### **Appui à la fondation genevoise Alkarama ?**

La presse genevoise s'est fait l'écho, mi-octobre, d'un appui financier attribué par le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) et la Ville de Genève à la fondation genevoise Alkarama, ONG humanitaire accusée d'avoir des liens financiers avec Al-Qaïda.

Il est notamment révélé que le DFAE et la Ville de Genève se sont engagés à financer l'un des projets que l'ONG avait engagé en Egypte en 2013, pour un montant de 150 000 F. Ce projet visait à « garantir l'ouverture d'enquêtes sur les violations du passé et la traduction en justice des responsables » ainsi qu'à « renforcer le système de protection des droits de l'homme ». Le président de cet ONG genevoise est accusé par les Etats-Unis d'avoir transféré en 2013 près de 600 000 F à Al-Qaïda via l'un de ses représentants en Syrie.

- a. Le Conseil d'Etat peut-il nous indiquer si l'Etat de Genève a été sollicité, à un titre ou à un autre, par la fondation Alkarama en vue d'un appui ?*
- b. Dans l'affirmative, l'Etat de Genève a-t-il accordé un appui, notamment financier, à ladite fondation ?*

Je remercie le Conseil d'Etat de sa réponse.